

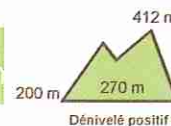


De Bagnols à Lozanne

TPDB 8



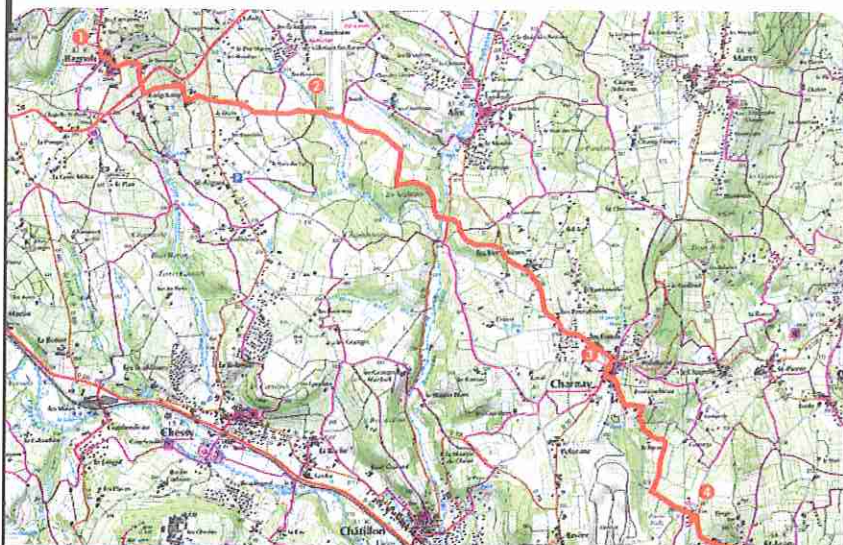
13,5 km



Code de balisage
[Orange arrow] Bonne direction
[Orange arrow with cross] Changement de direction
[Red X] Mauvaise direction



marque TPDB sur les poteaux PDIPR



Autorisation IGN n°
IGN : 2931 ET, 2930 ET, 3031 OT

1 Bagnols - Charnay : 6,6 km

Traverser le village tout droit par la rue de l'Église, puis poursuivre sur la droite sur cette même rue. On arrive place du Château, on passe devant la mairie. Au carrefour, continuer tout droit, direction « Le 3U-RON... » sur la droite, direction Longchamps. Vers les maisons, tourner à droite et continuer jusqu'au croisement des routes. Traverser et continuer en face, puis prendre le chemin sur la gauche qui va à travers vignes - Panneau « Longchamp », direction « Ruisseau de Chambonne » (2.5 km). Continuer tout droit, sur le sentier à droite, puis tourner à droite vers les maisons. Tourner ensuite à gauche, puis à droite pour rejoindre la route. Traverser et continuer en face sur sentier à travers vignes et cultures.

2 Au panneau « Ruisseau de Chambonne », continuer tout droit direction « Alix - Le Bois des Filles (0.3 km) ».

Puis, tourner à droite sur la route. Au virage, prendre le sentier qui part sur la droite, en laissant ensuite le chemin sur la droite. *Continuer sur le sentier jusqu'à la route D76. Traverser et continuer en face. Au panneau « Montée de la Calle », prendre à droite direction « Pont des Soupirs (0.2 km) ». Arrivé à la route, tourner à gauche, puis emprunter la petite route sur la gauche au panneau « Pont des Soupirs », direction « Les Coatières (1.9 km). A la fourche, continuer à droite en montée. Au croisement, après les maisons, continuer tout droit, direction « Le Ronzay » ; On rejoint la D70 que l'on continue tout droit pour rejoindre le centre du village.

3 Charnay - Lozanne : 6,4 km

Juste après l'église, prendre la rue sur la droite, puis prendre à droite le « Bld des Ecoles ». Place « J.F. Dechet », prendre à gauche la « rue du Pinet », puis à gauche à nouveau la « Rue Chère Arnie » Place « du Pinet », aller tout droit en direction de « Fontainebleau / Le Bussy » par la rue « Pravieux ». A la sortie du village, au lieu dit « Fontainebleau », prendre la route à gauche, puis emprunter le chemin qui descend sur la droite. Tourner à gauche sur le sentier à travers vignes. Le sentier vire à droite pour rejoindre la route. Prendre à droite et continuer tout droit, puis poursuivre sur la route qui monte sur la gauche.

4 On arrive à l'Espace des Pierres Folles et au musée. Au panneau « Pierres Folles », prendre la direction « St Jean des Vignes ». Arrivé à la route, prendre tout droit la direction « Le Bourg », puis tourner sur la route à gauche, prendre sur la droite le raccourci qui rejoint la route un peu plus bas.

5 Reprendre la route sur la droite et au panneau « St Jean des Vignes - Le bourg », continuer en suivant la direction « Les Bageardes (1 km) et Lozanne (2.8 km) ». Poursuivre tout droit sur « chemin des Parentes », puis prendre le chemin qui descend jusqu'à la route. Prendre à droite sur la route. Au panneau « Les Bageardes », prendre à gauche la direction « Bois Don / Lozanne (1.8 km) », puis prendre à droite. Au panneau « Bois Don « Lozanne (1.5 km) / Trève Bay (0.5 km) », continuer à gauche jusqu'à la route. Au stop, tourner à droite sur la route. A « Montmelas », prendre sur la droite le « chemin de la Cressonnière ». Au bout de ce chemin, tourner à droite sur la petite route. Au panneau « Treve Bay », prendre à gauche ; direction « L'Église », puis tourner à nouveau à gauche, puis à droite « Chemin des Roses ». Au bout de ce chemin, tourner à gauche et continuer jusqu'à la D30 et au parking. **6**

Hébergements

1 [Icons for accommodation services]